Constat de Risque d'Exposition au Plomb - Formation continue

Retrouvez cette formation sur notre eboutique !

Durée : 1 jour / 7h
100% visio formation ou en salle ou 100% e-learning

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Opérateurs de diagnostics techniques

OBJECTIFS :

- Connaître les nouveautés réglementaires, législatives et les évolutions technologiques.

- Travailler et approfondir ses compétences sur :
 - Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et juridique du bâtiment.
 - L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb.
 - L'historique de la réglementation.
 - Les composés plomb dans les peintures.
 - Le risque sanitaire.
 - Les dispositifs législatifs et réglementaires.
 - Le rôle, obligations et responsabilités des intervenants.
 - Les normes et les méthodes de repérage.
 - L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti.
 - Les méthodes de mesurage, modalités et protocoles de réalisation et rapport.
 - L'analyse du risque.

PREREQUIS :

- Être certifié dans le domaine concerné

PÉDAGOGIE ET EVALUATION :

- Quiz de positionnement en ligne permettant d'identifier les points forts et besoins particuliers des apprenants (pédagogie différenciée)
- Exposés dynamiques, échanges de pratique, retours d'expériences à partir de rapports ou d'échantillons apportés pas les stagiaires
- QCM final corrigé permettant de valider les acquis de la formation

ANIMATEUR :

- Formateurs qualifiés par Up n'PRO.
 (Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PROGRAMME :

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024

M1 – Nouveautés réglementaires et législatives
- Les points incontournables de la réglementation
- Les obligations liées au rapport
- Les cas de jurisprudence

M2 – La technologie et ses évolutions
- Les notions essentielles
- Les différents appareils de mesures et les prélèvements
- Interprétations des résultats

M3 – La méthodologie
- Les points de mesures et d'identifications
- Les cas particuliers
- Les risques liés à son intervention
- Les points sensibles du rapport

M4 – Cas pratiques & retour d'expériences
- Mise en pratique à partir d'exemples didactiques
- Exemples de situations pratiques

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez nos résultats et chiffres clés sur https://www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les **modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV**, consultez notre page **Informations pratiques** : www.upnpro.fr/informations-pratiques

Quand réaliser sa formation continue ?
Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, la formation continue doit être réalisée :
- Entre le début du cycle de certification et la fin de la 4ème année
- Et à moins de 18 mois de la fin du cycle de certification

PRG_CREP_FC_RevO6_V102025